



# La Vallée de l'Ourbise

FR7200738



## Dispositif européen Natura 2000

La démarche Natura 2000 est fondée sur un choix cohérent de sites, dits sites Natura 2000, selon l'application de deux directives européennes

\* La **directive « Habitats »** de 1992, qui prévoit la création de Zones Spéciales de Conservation (ZSC) pour la protection et la gestion des habitats naturels et des espèces de flore et de faune à valeur patrimoniale.

\* La **directive « Oiseaux »** de 1979 qui prévoit la création de Zones de Protection Spéciale (ZPS) pour la protection et la gestion des populations d'oiseaux sauvages.

L'objectif principal du réseau Natura 2000 est de **favoriser le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales, dans une logique de développement durable.** Cet objectif peut requérir le maintien, voire l'encouragement, d'activités humaines adaptées.

**Les sites Natura 2000 doivent être le lieu d'une gestion concertée et assumée par tous les acteurs du territoire.**



**Le Document d'objectifs (DOCOB)**, défini pour chaque site Natura 2000, présente un état des lieux écologique et socio-économique, des enjeux, des objectifs de gestion et les modalités de leur mise en œuvre. Il est établi par un opérateur en concertation avec le **Comité de pilotage (COPIL)** composé de représentants de collectivités territoriales, des services de l'Etat, des structures socio-professionnelles, des associations du territoire.

## La Vallée de L'Ourbise

La vallée de l'Ourbise est, en Lot-et-Garonne, un site désigné d'intérêt communautaire au titre de la **Directive HABITATS.**

Cette Zone Spéciale de Conservation est reconnue, dans un **contexte socio-économique rural**, pour la diversité de ses paysages et de ses richesses naturelles : végétation aquatique et de

bords de rives (Aulnaie-Frênaie), espèces animales et végétales patrimoniales (Vison d'Europe, Cistude, Loutre, Libellules, Rapaces, Grande Naiade...)

Le périmètre comprend le cours d'eau, de la source à l'embouchure, 23km, ainsi que ses abords (+/-100m des berges selon les enjeux) soit **766,5 hectares.**

## Cartographie du site

Département  
**Lot-et-Garonne (47)**

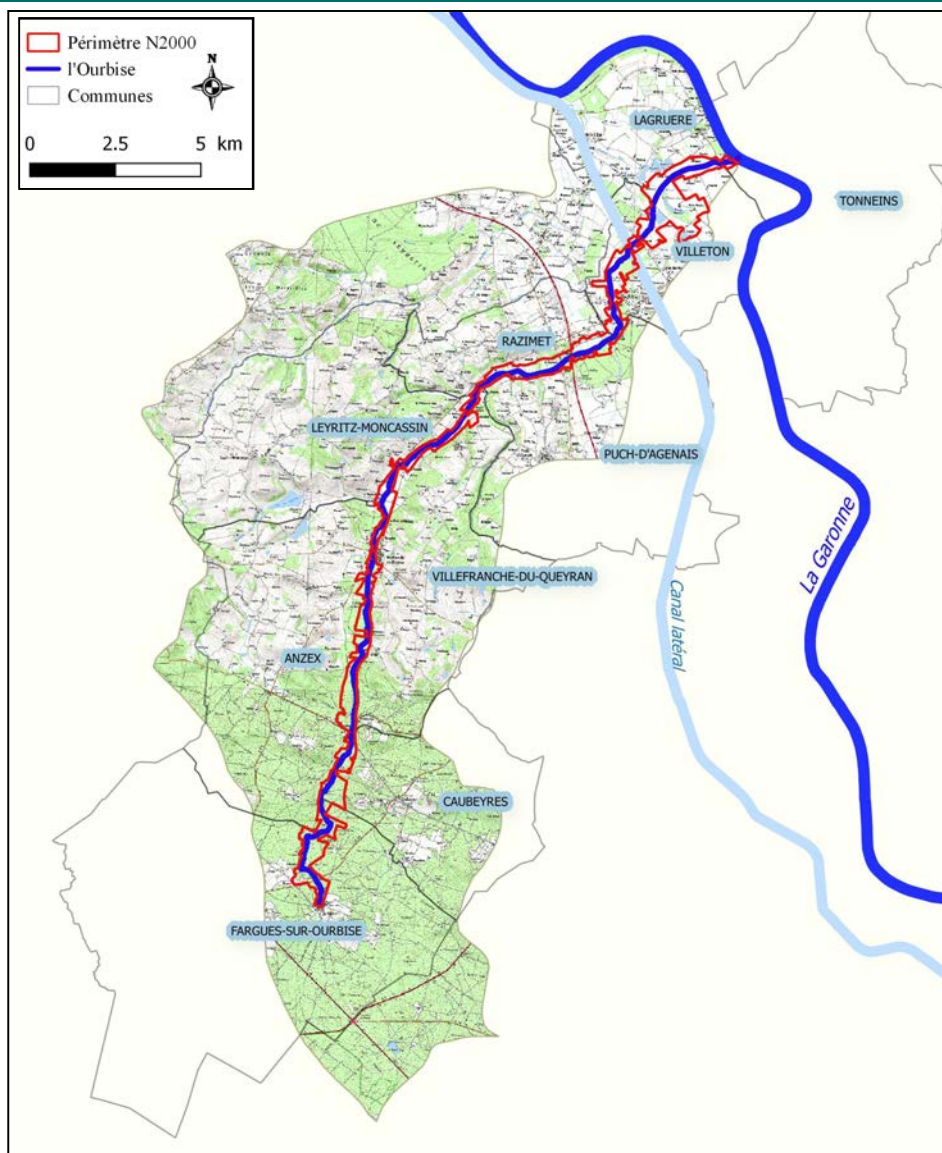
Dix communes concernées  
**Fargues-sur-Ourbise, Caubeyres, Anzex, Villefranche-du-Queyran, Leyritz-Moncassin, Puch d'Agenais, Razimet, Villetton, Lagruère et Tonneins.**

Surface du bassin versant  
**14900 ha**

Linéaire de l'Ourbise  
**23km**

Surface Natura 2000  
**766,5 ha**

Contexte socio-économique  
**Rural**



La Vallée de l'Ourbise a été retenue comme site d'intérêt communautaire au titre de la **Directive Habitat** en raison de son patrimoine vivant, réparti selon **deux pôles majeurs** : la « **Haute Ourbise** » et la **Réserve naturelle en « Ourbise Garonnaise »**. La Réserve naturelle préserve une zone humide remarquable, dernier vestige d'un ancien méandre de la Garonne. **Ces deux entités à fort enjeu, « Haute Ourbise » et Réserve naturelle, sont reliées par un corridor biologique très fragmenté, dégradé, à préserver et à renforcer.**



*Etang de la Mazière, cœur de la Réserve naturelle*

## La Vallée de l'Ourbise

**La distinction entre les deux territoires, « Haute Ourbise » et « Ourbise Garonnaise », est franche : la zone forestière s'étend sur la moitié amont du cours d'eau et l'entité agricole sur la moitié aval.**

### LA HAUTE OURBISE

De la source, émergente dans les **petites Landes de l'Est**, aux **premières terrasses** du fleuve « la Garonne ». Sur ce tronçon de +/-10km, (de St Julien à Villefranche-du-Queyran) domine un recouvrement forestier, naturel et planté (exploitation de Pin maritime). Les essences (Feuillus et Conifères) y sont mélangées. Seules quelques parcelles agricoles y sont imbriquées.

L'habitat naturel diversifié apparaît relativement bien conservé et présente une forte valeur patrimoniale, propice à la biodiversité. Les facteurs humains demeurent, de manière générale, limités. **L'habitat d'intérêt communautaire prioritaire, l'Aulnaie frênaie riveraine**, y est bien représenté le long du lit mineur. Une zone marécageuse remarquable s'y distingue également.



**La Réserve naturelle nationale de l'étang de la Mazière est un lieu privilégié recensant des habitats et des espèces d'intérêt communautaire ou remarquables. En effet, l'habitat d'intérêt communautaire « Lacs eutrophes naturels, végétation du type magnopotamion » y est bien représenté. L'impact de la dynamique agricole y reste cependant incontestable.**



**La « Haute Ourbise » offre des habitats remarquables indéniables et propices à de nombreuses espèces d'intérêt communautaire ou remarquables.**

### L'OURBISE GARONNAISE

Tronçon de +/-13km, qui s'étend de Villefranche-du-Queyran à la confluence, dominé par **des paysages agricoles**, et un **habitat naturel très fragmenté, très dégradé**. Les facteurs anthropiques, agricoles, influent de manière majeure sur le milieu. **Des sites remarquables préservés et/ou à restaurer** restent localisés (zone de **prairies humides** et **Réserve naturelle nationale**).



Des habitats, patrimoine naturel incontestable, les espèces sont dépendantes. Les milieux naturels sont des lieux de vie, d'alimentation, de refuge, de reproduction... Préserver les habitats, c'est également sauvegarder la diversité floristique et faunistique.

## Les Habitats d'Intérêt Communautaire

Mentionnés à l'annexe I de la directive « Habitats », ils ont été sélectionnés, à l'échelle européenne, selon les critères suivants

- ◇ en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle,
- ◇ ayant une aire de répartition réduite par suite de leur régression ou en raison de leur aire restreinte,
- ◇ constituant des exemples remarquables, propres à une région européenne et représentatifs de la diversité écologique de l'Union européenne.

**Le site de la Vallée de l'Ourbise abrite deux habitats d'intérêt communautaire.**

HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE						
91E0	Aulnaie frênaie riveraine	30,3 ha	4%	■	Ripisylve hétérogène : bon état à fortement dégradé	CC 44.332
3150	Lacs eutrophes naturels, végétation du type magnopotamion	3,6 ha	0,5%	■	Etang de la Mazière : état dégradé	CC 22.13 x 22.431
3150-1		9,4 ha	1,2%	■	Anciennes gravières : bon état	CC 22.12 x 22.42

% taux de recouvrement au niveau du site N2000 / CC = code Corine

Enjeu : ■ fort ■ modéré ■ faible



*Aulnaie frênaie riveraine*



*Lacs eutrophes naturels, végétation du type magnopotamion*



### L'Aulnaie frênaie riveraine (code Natura 91E0) **Habitat prioritaire**

La ripisylve est une frange boisée, ici, dominée par l'Aulne glutineux, qui borde le lit mineur, sur sols riches en dépôts alluviaux, périodiquement inondés, bien drainés et aérés pendant les basses eaux.

Cet habitat résiduel qui a fortement régressé joue un rôle fondamental dans la fixation des berges et sur le plan paysager. Il constitue, de plus, un refuge et un corridor biologique pour de nombreuses espèces.



### Lacs eutrophes naturels, végétation du type magnopotamion (code Natura 3150)

Mares, lacs et étangs de plaine, peu profonds. Les milieux, même d'origine anthropique (anciennes gravières restaurées) ont été considérés dans cet habitat.

**L'étang de la réserve naturelle de la Mazière**, vestige d'un bras mort de la Garonne, présente une végétation composée principalement de végétaux enracinés à feuilles flottantes.

Au sein des **anciennes gravières restaurées**, les herbiers aquatiques sont nombreux et diversifiés au recouvrement annuel variable. La présence de la Jussie, espèce exotique envahissante, est fortement marquée. Ces milieux anthropiques retrouvent des fonctionnalités naturelles avec un degré d'eutrophisation moins important que l'étang. Les caractéristiques écologiques et la biodiversité qui émergent transforment ces anciennes gravières en un élément constitutif majeur des zones humides de la réserve naturelle.

*Ancienne gravière*

## Les Habitats Remarquables

D'autres habitats présents ont un caractère remarquable à l'échelle locale, départementale ou régionale :

- ◇ rareté du milieu
- ◇ habitats d'espèces communautaires
- ◇ milieu refuge pour de nombreuses espèces rares ou patrimoniales.

Le site de la Vallée de l'Ourbise abrite **neuf** habitats remarquables.

HABITATS REMARQUABLES					
Bois marécageux d'Aulnes	10,2	1%	■	localisé en partie amont du cours d'eau	CC 44.91
Saussaies marécageuses	3,9	0,5%	■	petites surfaces disséminées le long du cours d'eau	CC 44.92
Végétation immergée des rivières	0,2	0,02%	■	très localisée en partie amont du cours d'eau	CC 24.4
Roselières	3,5	0,5%	■	disséminées le long du cours d'eau / Phragmitaie importante	CC 53.1
Peuplements de grandes Laïches – Cariçaies	1,2	0,2%	■	petites surfaces disséminées le long du cours d'eau	CC 53.21
Prairies humides	8,7	1,1%	■	très localisées le long du cours d'eau ; en forte régression	CC 37.21
Pâtures mésophiles	19,1	2,5%	■	disséminées le long du cours d'eau	CC 38.1
Prairie de fauche de basse altitude	4,8	0,6%	■	disséminées le long du cours d'eau	CC 38.2
Prairie hygrophile à hautes herbes	13,4	1,8%	■	linéaire herbacé et mégaphorbiaie de cours d'eau	CC 37.1

% taux de recouvrement au niveau du site N2000 / CC = code Corine

Enjeu : ■ fort ■ modéré ■ faible

**Les Boiselements**, les bois marécageux d'Aulnes dominants en « Haute Ourbise », se développent sur un sol gorgé d'eau, souvent couvert de mousses et de racines qui affleurent, associés à des Carex et des fougères. Les Saussaies marécageuses sont des fourrés denses de petits Saules, souvent développés sur d'anciennes prairies humides.

**La Végétation aquatique**, localisée en « Haute Ourbise » avec abondance de Cresson et sur les berges, des mousses avec, par endroit, de la Sphaigne. Puis, le cours d'eau serpente et se scinde en plusieurs bras entre les touradons de Carex de l'Aulnaie marécageuse. Avec un courant plus faible, de nombreux hydrophytes se développent entre les Iris et les Roseaux : Potamot nageant, Lentille d'eau, Menthe aquatique. L'Azolla fausse fougère est présente.



**Les Roselières** et **les Cariçaies** se développent en bordure de plans d'eau ou dans les parties les plus hygromorphes des prairies humides. Localisées principalement au sein de la réserve naturelle, les autres stations, plus petites, moins denses, sont envahies par des espèces caractéristiques des habitats voisins (Mégaphorbiaies et Prairies).

**Les Prairies humides** sont en forte régression au profit des Grandes cultures ou des Peupliers. La présence d'une espèce très rare, protégée à l'échelle nationale, y a été inventoriée : la Renoncule à feuilles d'ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*).

**Les prairies de pâturage et de fauche** restent rares dans la vallée, Elles présentent un intérêt écologique important pour le développement de nombreuses espèces végétales et animales (insectes en particulier) et pour le maintien de la biodiversité.



Renoncule à feuilles d'ophioglosse (à gauche)  
Orchis à fleurs lâches (à droite)

## Les Espèces d'Intérêt Communautaire

Espèces qui peuvent être en danger de disparition, vulnérables, essentielles dans le rôle qu'elles tiennent dans un écosystème donné, rares ou propres à un territoire bien défini ou à un habitat spécifique. Les espèces de Faune et Flore d'intérêt communautaire sont mentionnées à l'Annexe II de la directive « Habitats ».

Sur le site de la Vallée de l'Ourbise, sont recensées **treize** espèces d'intérêt communautaire.

**D'autres espèces présentes sur le site Natura 2000 ont un caractère remarquable et patrimonial fondé, comme de nombreuses Chauves-souris, Amphibiens, Serpents, Insectes, Anguille ...** Nombre d'entre elles ont été inventoriées au sein de la Réserve naturelle à l'occasion des suivis ou opérations spécifiques.

ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE			
MAMMIFÈRES			
1355	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	■
1356	<i>Mustela lutreola</i>	Vison d'Europe	■
1324	<i>Myotis myotis</i>	Grand murin	■
REPTILES			
1220	<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe	■
POISSONS			
1096	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer	■
1163	<i>Cottus gobio</i>	Chabot	■
1126	<i>Chondrostoma toxostoma</i>	Toxostome	■
CRUSTACÉS			
1092	<i>Austropotamobius pallipes</i>	Ecrevisse à pattes blanches	■
INSECTES			
1088	<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand Capricorne	■
1083	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	■
1041	<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	■*
1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	■*
1046	<i>Gomphus graslinii</i>	Gomphe de Graslin	■*

Enjeu : ■ fort ■ modéré ■ faible

\* inventaires actualisés

**Les Mammifères** : la **Loutre** est à ce jour en voie de recolonisation du cours d'eau. Le **Vison d'Europe** n'a pas été remarqué depuis 2001, constat critique bien que les habitats demeurent, tout spécialement sur « la Haute Ourbise » et sur la Réserve naturelle. Le site riche en habitats variés accueille plusieurs espèces de chauves-souris dont le **Grand Murin**.

**Les Reptiles** : la **Cistude d'Europe** est bien implantée bien que la population soit fragmentée en deux noyaux localisés sur « la Haute Ourbise » et sur la Réserve naturelle. Un plan de renforcement de la population au sein de la Réserve naturelle associé à une gestion des habitats (lieu de vie et de ponte) ont permis d'y assurer un peuplement viable.

**Les Poissons** : la **Lamproie de Planer** fréquente les fonds sableux de la « Haute Ourbise » favorable à la ponte et au développement des larves. Du **Chabot** et du **Toxostome** initialement retenus lors de la désignation du site, seul le **Chabot** est inventorié en très faible abondance. La présence de l'**Anguille** est avérée dans la partie garonnaise du cours d'eau.

**Les Crustacés** : quelques individus d'**Ecrevisse à pattes blanches** se maintiennent en « Haute Ourbise ». La forte présence des Ecrevisses américaines invasives fragilise la pérennité de cette population.

**Les Insectes** : des inventaires récents ont permis d'attester la présence d'espèces de libellules d'intérêt communautaire. L'**Agrion de Mercure** fréquente le cours d'eau sur la portion des prairies humides propices comme lieu de maturation et de chasse. La **Cordulie à corps fin** et le **Gomphe de graslin** sont présents sur la Réserve naturelle avec une reproduction avérée pour le Gomphe.

Le **Grand Capricorne** et le **Lucane cerf-volant**, insectes du bois se développent au sein des vieux arbres en « Haute Ourbise » et dans les bosquets dispersés le long du cours d'eau.

## Des Enjeux aux Actions concrètes

La Vallée de l'Ourbise présente de **véritables enjeux pour la conservation d'habitats naturels et de nombreuses espèces d'intérêt communautaire et remarquables**. Le diagnostic de l'état de conservation, l'identification des menaces et des facteurs de vulnérabilité, les objectifs propres au site ont été définis, lors de l'élaboration du DOCOB. Les mesures de gestion en découlent afin de combiner la préservation et les activités socio-culturelles et économiques du secteur.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Stratégie de gestion	Espèces	Habitats
<b>CONSERVER ET GERER LES HABITATS ET LES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRES AINSI QUE LES HABITATS D'ESPÈCES</b>	Améliorer l'état écologique global du cours d'eau	maintenir un débit suffisant	toutes	tous
		restauration du lit mineur avec diversification des écoulements, des habitats piscicoles		
		création et gestion de zones tampons		
		adaptation et évolution des pratiques agricoles		
		suivi de la qualité des eaux		
	Préserver, restaurer et gérer les milieux forestiers riverains dont la ripisylve « Aulnaie-frênaie riveraine » (HIC)	maintien et entretien des secteurs en bon état de conservation	Mammifères, Insectes du bois	Boisements alluviaux (Aulnaies et Saussaies marécageuses)
		restauration dans les secteurs dégradés		
		maintien et entretien des arbres sénescents		
		favoriser la mixité des essences, des strates et des âges		
	Préserver, restaurer et gérer l'habitat « Lac eutrophe » (HIC)	suivi et gestion de l'hydrodynamisme	Mammifères, Odonates, Cistude	Végétation aquatique, Roselières
		préserver ou développer la végétation aquatique		
	Préserver, restaurer et gérer les fonctionnalités des zones humides	préserver et développer les prairies humides	Mammifères, Odonates, Cistude	Prairies humides, Végétation aquatique, Roselières
		entretien des prairies par fauche tardive		
		adaptation et évolution des pratiques agricoles		
		restauration d'anciennes gravières, plan d'eau et mares avec diversifi		
		préserver ou développer la végétation aquatique		
	Conserver et restaurer les corridors biologiques	maintien, restauration et gestion des infrastructures écologiques : haie, bosquet, ripisylve, fossés, mares,...	Mammifères, Odonates, Cistude	Boisements alluviaux, Prairies, Végétation aquatique, Roselières
maintien ou développement des zones prairiales				
maintien ou développement de la végétation aquatique rivulaire (Roselière)				
assurer la libre circulation des espèces aquatiques				
Lutte contre les espèces exotiques invasives	déterminer les zones de lutte avec priorisation des lieux et espèces	toutes	tous	
	opération de gestion des invasives			
	suivi avec cartographie et bilan d'action			
	sensibiliser à la problématique			
AMÉLIORER LES CONNAISSANCES	Assurer des inventaires et le suivis des habitats et des espèces	déterminer l'évolution des habitats	toutes	tous
		déterminer les populations		
		déterminer l'état de conservation		
INFORMER ET SENSIBILISER	Sensibiliser aux enjeux et valoriser le site	partenariats avec les acteurs du territoire	toutes	tous
		sensibilisation et éducation à l'environnement		
		donner aux acteurs du territoire les outils nécessaires à une meilleure appréhension du patrimoine naturel		
		accompagner et fédérer l'évolution des pratiques (des particuliers, de la gestion forestière, du tourisme...)		

\* HIC = Habitat d'intérêt communautaire



# La Vallée de l'Ourbise

FR7200738



Avec le dispositif Natura 2000, la mise en œuvre des actions est basée sur le volontariat des différents acteurs (Propriétaires, Agriculteurs, Collectivités ...)

**Différents outils sont mobilisables** : les mesures contractuelles (contrat et chartes), les actions de communication et sensibilisation, les études complémentaires, évaluation d'incidences ...

**Les Contrats** sont spécifiques selon la nature des parcelles : **contrats agricoles (MAEC), contrats forestiers ou contrats ni agricole ni forestier (contrats ni-ni)**. Une contrepartie financière est possible pour compenser le surcoût de gestion ou le manque à gagner lié à l'application du contrat.

Exemples :

- ♦ gestion des prairies par fauche retardée, ♦ chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger, ♦ entretien de mares ou d'étangs,
- ♦ aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact, ♦ limitation d'espèces invasives ♦ restauration et aménagement des annexes hydrauliques, ...

**La Charte Natura 2000** est un « **guide de bonnes pratiques** » sous forme d'engagements et de recommandations, définis selon les habitats et/ou les espèces ciblées. Sans contrepartie financière, l'adhésion à une charte permet une reconnaissance de l'engagement du signataire vis-à-vis de ses pratiques de gestion ou ses actions, vertueuses pour l'environnement (pour les habitats et/ou les espèces).

Exemples :

- ♦ Effectuer les travaux d'entretien hors période sensible pour la faune et la flore (en dehors du 1er mars au 31 août); ♦ éviter les travaux lourds susceptibles de destabiliser les milieux sensibles; ♦ maintenir les infrastructures écologiques : talus, haies, arbres isolés, arbres sénescents ...

Pour tous renseignements sur le dispositif Natura 2000 et le site de la Vallée de l'Ourbise

**Elsa MAGOGA - SEPANLOG «la Petite Mazère» 47400 VILLETON**

**Tel : 05 53 88 02 57 / Courriel : natura2000.sepanlog@gmail.com**

**Site internet de la SEPANLOG [www.sepanlog.org](http://www.sepanlog.org) / Site internet SEPANLOG et Natura 2000 : [sepanlog.n2000.fr](http://sepanlog.n2000.fr)**

**DDT du Lot-et-Garonne (47)**  
Protection de la nature - Natura 2000  
1722 Avenue de Colmar  
47 9016 Agen Cedex 9  
**Tel : 05 53 69 34 62**

**Courriel : [sylvie.lemozy@lot-et-garonne.gouv.fr](mailto:sylvie.lemozy@lot-et-garonne.gouv.fr)**

**DREAL Nouvelle-Aquitaine - SPREB**  
Division Milieux naturels et Paysage  
Cité Administrative, Rue Jules Ferry  
Boite 55, 33090 BORDEAUX Cedex  
**Tel : 05 56 28 88 22**

**Courriel : [alexandre.dumaitre@developpement-durable.gouv.fr](mailto:alexandre.dumaitre@developpement-durable.gouv.fr)**

**LE PORTAIL NATURA 2000 [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)**

**<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000>**

Pour tous renseignements sur les droits, devoirs, conseils et bonnes pratiques d'entretien de cours d'eau :  
**LE SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DES BASSINS VERSANTS DE L'AVANCE ET DE L'OURBISE**

**Tel : 06 76 88 33 87 / Courriel : [siabvavance@gmail.com](mailto:siabvavance@gmail.com)**

**Adresse : Mairie 47250 BOUGLON**



**Crédits photos : SEPANLOG / Aquarelle de N. De Faveri**  
**Cartographie : Réalisation SEPANLOG / Source IGN DDT47**  
**Conception Brochure Juin 2017 : SEPANLOG**